



PUBLICATION DES COMPTES ANNUELS D'UNE ORGANISATION SYNDICALE AFFILIEE A LA CGT

NOM DE L'ORGANISATION SYNDICAT CGT DES CHEMINOTS DE BOURGES

ADRESSE 5 BOULEVARD CLEMENCEAU 18000 BOURGES

EXERCICE COMPTABLE 2025

STATUTS (lieu, date, référence) BOURGES, le 22 novembre 2023

Comptes établis par "L' OUTIL DU TRÉSORIER" , service en ligne de la Confédération Générale du Travail, conformément aux dispositions :

- du décret n° 2009-1665 du 28 décembre 2009 relatif à l'établissement, à la certification et à la publicité des comptes des syndicats professionnels de salariés ou d'employeurs ;
- de l'arrêté du 31 décembre 2009 portant homologation du règlement n° 2009- 10 du Comité de la réglementation comptable.

Approuvés par l'instance dirigeante du syndicat le

06/10/2026

le, la Secrétaire général-e ou le, la Trésorier-e

LINARD LAURENT



NOM DE L'ORGANISATION SYNDICAT CGT DES CHEMINOTS DE BOURGES

EXERCICE COMPTABLE 2025

Bilan simplifié définitif de clôture après répartition							
Du 01/01/2025 au 31/12/2025							
Actif	N			N-1	Passif	N	N-1
	Brut	Amort. et dép.	Net	Net			
Immobilisations corporelles	0.00	0.00	0.00	0.00	Fonds propres	3 211.14	5 386.93
Immobilisations incorporelles	0.00	0.00	0.00	0.00	Fonds propres		
Immobilisations financières	0.00	0.00	0.00	0.00	Réserves	5 386.93	5 583.83
Stocks	0.00	0.00	0.00	0.00	Report a nouveau		
Comptes de liaisons sections actif	0.00	0.00	0.00	0.00	Résultat	-2 175.79	-196.90
Créances	1 669.97	0.00	1 669.97	1 365.95	Provisions		
Avances et acomptes	0.00	0.00	0.00	0.00	Fonds dédiés		
Disponibilités	1 541.17	0.00	1 541.17	4 020.98	Comptes liaisons sections passifs		
Comptes de régularisations	0.00	0.00	0.00	0.00	Dettes financières		
					Dettes diverses		
					Comptes de régularisations		
Total			3 211.14	5 386.93	Total	3 211.14	5 386.93

(1) Les « réserves dédiées » concernent le financement d'événements récurrents à caractère pluriannuel, comme les congrès et élections, que le plan comptable ne permet pas d'affecter dans le compte des provisions.



NOM DE L'ORGANISATION SYNDICAT CGT DES CHEMINOTS DE BOURGES

EXERCICE COMPTABLE 2025

Compte de résultat définitif de clôture simplifié					
Du 01/01/2025 au 31/12/2025					
Charges	Exercice N	Exercice N-1	Produits	Exercice N	Exercice N-1
Charges d'exploitation	0.00	0.00	Transfert de charges	0.00	0.00
Autres achats externes	81.10	127.38	TOTAL	0.00	0.00
achats marchandises	0.00	0.00	Produits exploitations	0.00	0.00
Autres achats	452.39	451.29	subventions		
Autres services extérieurs	1 795.00	1 559.39	Autres produits	235.33	252.15
impôts et taxes	0.00	0.00	Reprise amortissement et provisions		
Charges de personnel	0.00	0.00	Cotisations	12 576.04	12 219.74
Autres charges	12 658.67	10 530.73			
Dotations aux amortissements et provisions	0.00	0.00			
TOTAL	14 987.16	12 668.79	TOTAL	12 811.37	12 471.89
Charges financières	0.00	0.00	Produits financiers	0.00	0.00
TOTAL	0.00	0.00	TOTAL	0.00	0.00
Charges exceptionnelles	0.00	0.00	Produits exceptionnels	0.00	0.00
TOTAL	0.00	0.00	TOTAL	0.00	0.00
Total Charges	14 987.16	12 668.79	Total Produits	12 811.37	12 471.89
Excédent	0.00	0.00	Déficit	2 175.79	196.90

(1) Excédent mis en réserve dédiée au financement d'événements à fréquence pluriannuelle (congrès, élections)

(2) Reprise de réserves constituées les années précédentes et dédiées au financement d'événements à fréquence pluriannuelle



NOM DE L'ORGANISATION SYNDICAT CGT DES CHEMINOTS DE BOURGES

EXERCICE COMPTABLE 2025

ANNEXES

DETAIL DES RESSOURCES

RESSOURCES DE L'ANNEE	
Cotisations reçues	12576.04
Reversements de cotisations	-11557.6
Subventions reçues	0
Autres produits d'exploitation perçus	235.33
Produits financiers perçus	0
TOTAL DES RESSOURCES	1253.77

CONTRIBUTIONS EN NATURE (personnes mises à disposition en sus du droit syndical légal et conventionnel de l'entreprise) :

Nombre de personnes Néant

Nombres d'heures cumulées Néant

BIENS IMMOBILIERS :

Néant **SALARIES EMPLOYES PAR L'ORGANISATION** : Néant

PERSONNES MORALES CONTROLEES (article L 2135-2 du Code du travail) : Néant

CONTRIBUTIONS PUBLIQUES DE FINANCEMENT AVEC CONDITIONS SUSPENSIVES OU RESOLUTOIRES : Néant

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES D' ACTIONS DE SOLIDARITE : Néant

APPORTS AVEC DROIT DE REPRISE : 00